

CONVENTION DE MINI STAGE

Elève de 3^{ème} et de 3^{ème} SEGPA

Entre le lycée: Jean Rostand Rue du château - B.P. 13 - 76550 OFFRANVILLE
☎ : 02.35.04.64.60 – ce.0760082b@ac-rouen.fr
Représenté par : M. OBRY Daniel, Proviseur

Et l'établissement d'origine de l'élève :

Nom de l'établissement :

Adresse et téléphone :

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE I : La présente convention règle les rapports du Lycée J. Rostand avec l'établissement :

Nom de l'établissement :

Pour un mini stage de découverte

Nom et prénom de l'élève :

Indiquer à l'aide d'un numéro de 1 à 6 l'ordre de priorité de vos choix en fonction du souhait de découverte du pôle de formation de l'élève.

Choix	Pôle de formation
	Aménagement Paysagers – Jardinier paysagiste
	Productions Horticoles
	Fleuriste
	Maintenance des Matériels Agricole/Construction/Manutention
	Maintenance des Matériels D'Espaces Verts
	Maintenance des Equipements Industriels

ARTICLE II : Cemini stage aura pour objet essentiel d'assurer la découverte des formations professionnelles dispensées au lycée.

ARTICLE III : La date retenue sera arrêtée par le lycée Jean Rostand d'Offranville en fonction des places disponibles. Elle vous sera communiquée par retour de courriel. C'est pourquoi, afin d'augmenter les possibilités d'accueil de vos élèves dans notre établissement, nous vous conseillons d'indiquer plusieurs dates par ordre de priorité numérotée de 1 à 6.

Attention : 1 journée choisie = 2 choix maximum de découverte de pôle de formation.

A compléter	A compléter par le lycée Jean Rostand			
Choix	Date	Horaire	Tuteur matin	Tuteur après midi
	Mardi 31 Mars 2020	9h30 – 12h30, 13h30 – 16h30		
	Jeudi 2 Avril 2020	9h30 – 12h30, 13h30 – 16h30		
	Mardi 7 Avril 2020	9h30 – 12h30, 13h30 – 16h30		
	Jeudi 9 Avril 2020	9h30 – 12h30, 13h30 – 16h30		
	Mardi 5 Mai 2020	9h30 – 12h30, 13h30 – 16h30		
	Jeudi 7 Mai 2020	9h30 – 12h30, 13h30 – 16h30		

ARTICLE IV : L'élève pendant la durée de son séjour au lycée, demeurera sous statut de l'établissement d'origine.

ARTICLE V :

Oui	Non	Restauration	Repas du midi : 3.65 €
Oui	Non	Hébergement	Forfait (repas soir + nuitée + petit déjeuner) : 9,30 €

Les frais de restauration et d'hébergement seront facturés à l'établissement d'origine.

Fait à Offranville, le.....

Le Proviseur, Daniel OBRY Le Responsable L'Elève ou son Représentant
Lycée Jean Rostand de l'Etablissement d'Origine légal si mineur

N.B. : La fiche d'urgence ci jointe est à retourner avec la convention.

 **Prévoir une tenue vestimentaire adéquate pour les travaux pratiques, combinaison et chaussures de sécurité.**

Lycée des Métiers de la Maintenance et de l'Hortipaysage Jean Rostand